la malterie

FORMATION

RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRE «1% ARTISTIQUE»

Le 13 novembre 2018

Durée

—

1 journée (7 heures)

Lieu

—

la malterie
42, rue Kuhlmann
59000 Lille

Public

—

Artistes plasticiens et/ou collectifs d'artistes professionnels ayant répondu ou non à un appel d'offre «1% artistique».

Pré-requis

—

Avoir une pratique confirmée dans les arts visuels (connaissance des réseaux de diffusion, expérience avérée dans un projet de production, diffusion ou expérimentation artistique dans le champ des arts visuels, etc...).

Objectifs

—

Connaître le cadre d'application légal de la procédure du 1%
Savoir constituer son dossier de candidature de manière efficace
Organiser la réalisation d'un projet artistique dans le cadre d'un 1% artistique
Mesurer les incidences sur son activité
Identifier les contraintes et les surmonter

Intervenante

—

Avec **Katerine Louineau**, plasticienne et membre du CAAP (Comité des Artistes Auteurs Plasticiens). Elle a participé aux discussions pour l'actualisation du décret 1% en 2002 et a réalisé plusieurs œuvres dans le cadre des 1%. Elle participe également aux jurys de Comité 1% en tant que représentante des artistes.

la malterie

FORMATION

Programme

—

La formation se déroulera sous la forme d'un workshop organisé autour de la rédaction d'un dossier en réponse à un appel d'offre réel.

Il s'agira de repérer à partir de cas concrets les problèmes éventuels qui se posent, d'en débattre et d'y répondre, soit par des apports d'information, soit par la rédaction de réponses appropriées.

La marche à suivre, les étapes à respecter, le repérage des informations utiles, les pièges à éviter, la constitution du dossier administratif, la conception du projet et sa mise en oeuvre seront progressivement abordés lors de la journée.

La partie administrative et les documents à remplir seront concrètement travaillés à partir de l'utilisation des formulaires actuellement en usage.

Tarif et modalités de prise en charge

—

Coût de la formation : 245 € TTC
Financement possible par l'AFDAS. Dossier à transmettre avant le 19 octobre 2018.

Inscription et informations complémentaires

—

Le nombre de participants est limité à 8 personnes.

Élisabeth Bérard, chargée d'information-ressource
formation@lamalterie.com
06 03 21 89 15